

COMMEMORATION DE L'ADOPTION DE LA CHARTE DE L'UNITE NATIONALE : DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT

5-02-2014

Jean Claude Ndenzako Karerwa

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

1. Nous commençons par rendre grâce à Dieu Tout puissant pour l'étape déjà franchie aujourd'hui de mettre au premier plan la paix, l'amour et l'unité des burundais dans notre pays.

2. En ce jour donc, cinq février 2014, nous célébrons les 23 ans qui viennent de s'écouler après que nous-mêmes Burundais eussions voté librement pour la Charte de l'Unité Nationale. C'est une fête très importante dans la vie de notre pays, et les festivités sont entrain de se dérouler en ce moment dans toutes les Provinces.

3. Nous souhaitons alors à vous tous, Citoyens Burundais, un joyeux anniversaire de la Charte de l'Unité Nationale, une unité véritable, qui ne s'exprime pas uniquement à travers les discours et les chansons, une unité qui n'est ni dictée ni imposée, une unité qui tire sa source d'un serment sincère et que nous nous engageons à vivre au quotidien, pleine d'amour mutuel, une unité qui transparaît à travers des paroles jointes aux actes de tous les jours. 4. Nous célébrons cette fête sous le signe du thème consacré à ce mois et qui s'énonce comme suit : « Consolidons la paix, source du développement ».

5. Nous voudrions rappeler en très peu de mots le serment que les Burundais se sont fait le 5 février 1991, afin que ceux qui ne le savent pas le comprennent, que ceux qui avaient oublié s'en souviennent, que ceux qui hésitent ou tergiversent aient plus de lumière pour s'orienter sur la bonne route de l'unité.

6. En résumé donc, les Burundais avons fait le serment suivant :

Premièrement : Les Burundais avons accepté que notre unité existe de tout temps et que nous allons la perpétuer, car le Burundi a toujours été un pays respectable, édifié par ses propres fils et filles. En effet, nous avons en commun la culture et les coutumes, nous habitons le même territoire, tissons des liens conjugaux, et nous avons milité ensemble pour l'accession à l'indépendance.

Deuxièmement : Nous avons affirmé que notre unité a toujours existé, et que c'est elle qui a constitué le bouclier pour protéger le Burundi dans toutes les difficultés qu'il a traversées. C'est la corde dure qui ne doit jamais se casser, car plus dure encore serait la réparation. Forts de cette conviction, nous avons décidé de couper court avec tout ce qui est de nature à la perturber comme les divisions, les meurtres, l'exclusion, la haine, la vengeance, et bien d'autres bêtises.

Troisièmement : Nous avons juré de nous attacher aux pratiques qui vont de pair avec l'unité tel que le respect mutuel et la protection de la vie pour toute personne humaine, le pardon et la confiance mutuels, la considération égale pour tous les fils et filles de la nation, la sociabilité et l'entraide mutuelle, le combat pour la justice dans le pays, etc.

Quatrièmement : Nous avons fait le serment de gérer les affaires de la République dans l'unité, la démocratie et le respect des droits de la personne humaine. Ainsi, nous avons déclaré serment irrévocable la charte de l'unité nationale. Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

7. Lorsque la Charte de l'Unité Nationale a été promulguée, les Burundais ont poussé un houp de soulagement en se disant que la paix durable allait désormais s'installer dans notre pays, que l'unité véritable allait se consolider, que la cohabitation pacifique d'antan entre les membres des différentes communautés sociales allait reprendre. Toute la Communauté Internationale avait apprécié le pas que nous venions de franchir.

8. Mais très vite, cette année-même, les Burundais se sont entrés dedans et se sont entretués, sur base des mobiles à caractère ethnique. Cela a révélé qu'il subsistait encore quelques problèmes, ou simplement que certains aspects de la vie n'avaient pas été pris en compte, et cela volontairement. Deux ans plus tard, soit en 1993, lorsque le Président de la République a été sauvagement assassiné ainsi que nombre de ses collaborateurs et la mort des milliers de citoyens qui s'en est suivie, ce fut la catastrophe. Nous nous en souvenons, Burundais, la Communauté Internationale le sait aussi, ce n'est pas la peine d'y revenir, surtout que la conséquence directe a été une guerre sans nom, qui a duré plus de dix ans. Elle s'est arrêtée à l'apparition de ce qui faisait jusque là défaut : l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha ainsi que d'autres accords de cessez-le-feu.

9. Certains pourraient alors se demander ce que le Gouvernement est entrain de faire pour consolider cette paix, source de développement et de paix durables. Le Gouvernement a le souci de sauvegarder et de consolider l'unité entre les Burundais. Parmi les actions concrètes observables, nous pourrions citer :

10. Premièrement : Soutenir et poursuivre le programme de lutte contre la faim et la pauvreté, elles qui sont l'ennemi n°1 des burundais, en même temps que source principale d'insécurité, de banditisme, de meurtre, de haine et de jalousie entre les hommes. Nos dictons disent : « L'on se couche le ventre vide, l'on se réveille plein d'aversion » ou encore « Ceux qui se partagent des miettes s'accusent de gourmandise » et ainsi les gens s'entredéchirent sans raison visible.

11. Deuxièmement :

Mettre en place des Corps de défense et de sécurité qui jouissent de la confiance de toute la population, car les membres qui les constituent proviennent de toutes les composantes de la société sans exclusion, et qu'ils se donnent pour tout le monde. C'est pour cela que ces corps bénéficient sans cesse des sessions de recyclage et de formation en cours d'emploi, afin qu'ils deviennent toujours plus performants dans l'accomplissement de leur mission en conformité avec la loi et pour le bien de toute la population, et qu'ils poursuivent de consolider l'unité entre eux-mêmes pour ainsi servir de bon exemple aux autres.

12. Troisièmement :

Renforcer l'institution de la justice afin qu'elle travaille davantage à la satisfaction de tout le monde, sans considération d'amitié particulière ou de région d'origine, que les procès soient justes et équitables, et que les jugements rendus soient suivis d'exécution. Bien plus, il faut que toutes les composantes nationales soient véritablement représentées dans cette institution, qui doit requérir la

confiance de toute la population comme le prévoit l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.

13. Quatrièmement : Faire retourner dans leurs biens ceux qui en avaient été spoliés ou expulsés. Ce travail est entrain d'être exécuté par la Commission Nationale terre et autres Biens (CNTB). En effet, il n'y a pas d'unité véritable entre l'auteur d'une spoliation et sa victime aussi longtemps que celui-là n'a pas encore rendu ce qu'il a volé ; ce serait pur mensonge.

Nous sommes en attente maintenant de l'avènement de la Commission Nationale Vérité et Réconciliation, qui viendra renforcer davantage l'étape à laquelle nous nous trouvons en matière de réconciliation des Burundais et de penser définitivement dans les âmes des burundais les plaies dont on a fait fi en 1991. La pullule est amère, mais elle guérit parfaitement les blessures des âmes encore sous des chaînes, mais toujours traumatisées.

Burundaises, Burundais, Amis du Burundi,

14. L'unité des Burundais, Nous l'avons renforcée par les mesures de gratuité des soins de santé pour les enfants ne dépassant pas cinq ans, et pour les mères qui accouchent dans les établissements publics. Ces mesures sont venues s'ajouter à celle de l'éducation gratuite pour les écoliers des écoles primaires de l'enseignement public. C'est là un signe que tous les citoyens burundais dans leur diversité jouissent des mêmes droits, tandis que nous nous employons à arracher le chiendent de discrimination, de division et de régionalisme.

15. Le programme de villagisation s'inscrit lui aussi dans la même logique d'aider les Burundais à vivre ensemble, dans des maisons décentes dans toutes leurs différences. 16. Pour éviter l'infiltration des courants divisionnistes au sein de la population, nous avons combattu les habitudes de travailler sans plan, et ainsi avons élaboré ensemble un Programme déterminant notre Vision du Burundi 2025 et le Cadre Stratégique de Croissance Économique et de Lutte contre la Pauvreté.

17. Nous avons un grand atout, car la Constitution du Burundi aide à ne pas se permettre de négliger telle ou telle composante de la société dans la gestion du pays surtout en ce qui est de l'ethnie, de la région et du genre.

18. Un autre fait que nous avons privilégié dans cette orientation, ce sont les visites que nous effectuons auprès de la population, les travaux de développement communautaires que nous faisons avec elle, ainsi que les échanges que nous organisons sur les questions intéressant la vie du pays, pour ainsi éviter que des gens manquent un cadre de dialogue et finissent par un éclatement.

19. Nous avons récemment lancé le Programme d'Éducation et de Formation Patriotique pour amener les Burundais à aimer leur mère patrie, à mettre en avant les valeurs d'humanité (ubuntu), la culture et les bonnes coutumes qui ont toujours caractérisés les Burundi au sein desquelles nous inscrivons l'unité nationale.

Ce Programme a déjà commencé et a même été prévu pour constituer une sorte de « vade mecum » de l'élève et de l'étudiant depuis le primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Nous ne pouvons pas passer sous silence la Stratégie Nationale de Sécurité.

Burundaises, burundais, Amis du Burundi,

20. Il faut que nous apprenions à ouvrir les yeux pour voir, et les oreilles pour entendre : Nous devons nous lever comme un seul homme pour combattre tout ce qui viendrait perturber notre unité. Aujourd'hui, nous constatons que la paix est totale, l'unité ne cesse de se consolider de jour en jour entre les différentes ethnies et régions, etc. Cela est fort apprécié par le peuple burundais et toute la Communauté Internationale. Qui ne serait pas content en nous voyant restaurer les valeurs positives d'unité qui ont toujours caractérisé le Burundi traditionnel et concrétisées par des actes d'humanisme comme les mariages mixtes, la solidarité lors des événements heureux ou malheureux, le partage des bons plats ou des moins délicieux, sans oublier la défense du pays en cas d'agression par des ennemis.

21. Nous exhortons toute burundaise et tout burundais à être le propagateur des enseignements de l'unité et à la consolider dans son milieu de vie ; vous devez vous garder des incitations au soulèvement de la population en prenant pour prétexte des motifs qui ne tiennent pas tels que la politique tout court, les partis politiques, l'ethnie, la région, et j'en passe.

22. Gardez-vous donc de ceux qui font de la surenchère en voulant récupérer à leurs fins propres telle ou telle problématique qui a surgi au sein d'un parti politique ou de ses militants, qui prétextent la nomination ou la destitution d'un tel ou tel partisan pour crier haut que l'unité nationale est menacée. Soyez tranquilles, et que vos cœurs ne se troublent point ! Nous n'allons laisser personne poser des actes qui soient de nature à nous faire perdre les acquis de notre démocratie. Il ne fera pas un pas sans avoir été attrapé.

23. Nous demandons à vous tous, Burundaises et Burundais, de rester unis et solidaires, de vous atteler davantage au travail ; gardez-vous de ceux qui veulent vous distraire, car vous savez combien nous venons de très loin, et vous voyez bien où nous sommes arrivés. Nous sommes sûrs d'un avenir plus radieux encore, et vous êtes capables maintenant de distinguer la bonne et la mauvaise herbe.

QUE DIEU VOUS BÉNISSE JE VOUS REMERCIE.

<http://www.presidence.bi/spip.php?article4378>